

L'ATELIER A.M.I.S.

Accompagnements Modulaires d'Insertion Socioprofessionnelle

Formation de 1155 heures (9 mois)



OBJECTIF

Il se décline en 3 objectifs opérationnels :

- **Au plan professionnel** : faire émerger et définir un projet investi au travers de rencontres et d'immersions professionnelles.
- **Au plan pédagogique** : retisser de l'intérêt pour les apprentissages en les réalisant en contexte.
- **Au plan éducatif** : développer l'autodétermination (autonomie, autorégulation, autoréalisation, confiance en soi et motivation).

LA POPULATION

Ce dispositif s'adresse au **public des 16-26 ans en situation de handicap** (notification CADPH requise) visant l'emploi en milieu ordinaire.

L'ACTION

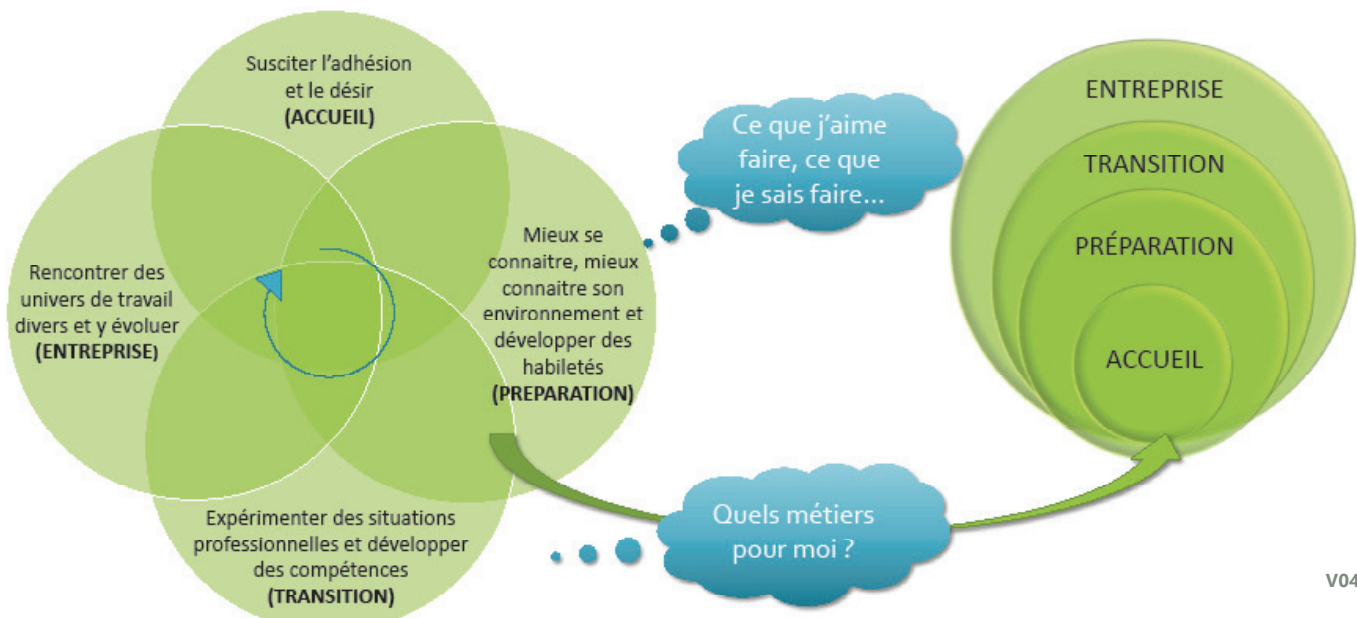
L'action se déploie sur une durée de 9 mois et concerne 12 stagiaires. Si le parcours type s'effectue en 1155 heures, l'individualisation des parcours peut amener à faire varier la durée et le rythme en fonction des besoins, capacités et opportunités.

Elle articule des temps collectifs (ateliers), des temps en autonomie progressive (supervisée, binômes) et des rencontres individuelles.

LE DÉROULEMENT

Un travail de préparation des conditions de réussite en amont et en aval de l'action.

4 dimensions = 4 finalités pour penser une progression en 4 temps.



LES ATELIERS MIS EN PLACE

Ils sont regroupés en familles thématiques et sont au cœur du dispositif en offrant un cadre sécurisé et structurant.



Accroître les connaissances sur soi et développer son potentiel.



Faciliter la traduction des ressources personnelles en projet professionnel.



Travailler la matière (concevoir et réaliser), accroître ses aptitudes techniques.



Acquérir les outils de gestion des activités (notamment le numérique).



Connaître son corps et ses limites, se déplacer.



S'approprier son environnement et l'utiliser de façon pertinente.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe d'encadrement professionnelle se compose de 6 personnes expérimentées qui réalisent les ateliers et les différents accompagnements :

- Un psychologue du travail.
- Un éducateur technique.
- Un formateur.
- Un ergothérapeute.
- Un chargé d'insertion et de relations entreprises.
- Un assistant social.

Cette équipe est appuyée par un pôle administratif et un service médico-psycho-social (médecins généralistes et spécialistes, kinésithérapeutes, infirmiers, ergonomes, psychologue assistantes sociales...) ainsi qu'une équipe de bénévoles (parrains seniors et jeunes en contrats civiques).

Contact : **Fatma ZENGLI- Responsable de formation**
Téléphone : **01 48 18 22 36** / e-mail : **pole-projet@jptimbaud.fr**